

NEXITY LOGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 6 561 944 Euros
Siège social : 19, rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 Paris Cedex 08
399 381 821 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 3 MARS 2025**

Monsieur Pierre-Henry POUCHELON, agissant en qualité de Président de la société NEXITY LOGEMENT, décide :

- de transférer, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts de la Société, le siège social du 19, rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 PARIS Cedex 08 au 67 rue Arago – CS 70058 – 93585 SAINT-OUEN Cedex, avec effet à compter du 18 mars 2025,
- de modifier en conséquence l'article 4 desdits statuts comme suit :

« **ARTICLE 4** **SIEGE SOCIAL**


Le siège de la Société est : 67 rue Arago – CS 70058 – 93585 SAINT-OUEN Cedex »

Le reste de l'article demeure inchangé.

- de conférer tous pouvoirs à LEXTENSO ou à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer toutes formalités prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé électroniquement via DocuSign par le Président de la Société.

Fait à Paris, le 3 mars 2025

DocuSigned by:

0711D1BD7918401...

Le Président
Monsieur Pierre-Henry POUCHELON